



Journée inter associative de la Prévention Spécialisée en Isère

Pratique éducative de la Prévention Spécialisée
en Isère auprès des adolescents
face aux phénomènes de radicalisation

Le 28 Mars 2017 à Bourgoin-Jallieu





codare

Centre de Recherche
et d'Intervention
pour les Adolescents
et les Jeunes
www.codare.org



Journée de réflexion et d'échange des associations et services de Prévention Spécialisée en Isère

Pratique éducative de la Prévention Spécialisée en Isère auprès des adolescents face aux phénomènes de radicalisation

Mardi 28 Mars 2017 de 9h à 17h (accueil à partir de 8h30)

Salle de conférence – Maison du territoire de la Porte des Alpes
28 avenue Frédéric Dard à Bourgoin-Jallieu

La prévention spécialisée a pour mission d'accompagner des adolescents qui présentent des signes ou des risques de marginalisation multiples les conduisant parfois à des ruptures importantes avec leur environnement.

De ce point de vue, les agissements juvéniles doivent se lire avec une approche globale qui permet de prendre en compte et de prévenir des formes de décrochages multiples. Les équipes éducatives ont donc un rôle important d'observation et de compréhension des parcours de marginalisation des jeunes qui, pour certains, pourraient laisser entrevoir les prémises d'une radicalisation.

Dès lors, cette journée propose de partager et de mettre en évidence la pratique spécifique des éducateurs de prévention spécialisée au travers de différents angles d'approche. Elle doit aussi permettre d'appréhender ces conduites à partir des regards croisés d'autres acteurs qui prennent en compte ces questions.

Matin : Table ronde / débats

(Intervenants présentés - Sous réserve)

- Mme Rachel LOMBARD, commissaire divisionnaire, cheffe du service départemental du renseignement territorial (SDRT)
- M. Philippe MALBREC, commandant de police, adjoint à la cheffe de service du SDRT
- M. Dominique KARAS, directeur académique adjoint des services de l'Education nationale – DASSEN / Rectorat de l'Académie de Grenoble
- M. Jean-Claude KELLER, coordinateur du programme de lutte contre les dérives radicales, association ACCORD 68 (association d'aide aux victimes et de médiation pénale à Mulhouse).
- M. Michel SCOTTO
CNLAPS (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée).

12h30 - 14h00 repas sur place

Après midi : Ateliers de questionnements

à destination des professionnels
de la Prévention Spécialisée

- Ces signes qui ne disent pas tout : décoder pour mieux accompagner
- Parents en question : une relation à définir
- Inquiétudes et provocations des jeunes : des paroles à prendre en compte
- Le maillage des acteurs sur le territoire : un réseau à faire vivre

16h00 – Synthèse de la journée par la
Compagnie Théâtrale NOODLES

Avec la participation de :

Lynda LEBBAD Assistante spécialisée prévention et lutte contre la radicalisation pour les Parquets de Grenoble, Vienne et Bourgoin-Jallieu

Et :



INTRODUCTION A LA JOURNEE D'ECHANGE ET DE REFLEXION - MARS 2017

Au nom des associations de prévention spécialisée et des chantiers éducatifs de l'Isère, l'APASE, l'A.P., le CoDASE, MEDIAN, PREVENIR, SYNERGIE, je vous souhaite la bienvenue pour cette journée d'échange et de réflexion.

Depuis de nombreuses années, les directeurs et administrateurs de nos associations se retrouvent régulièrement pour partager, réfléchir, s'enrichir autour de la prévention spécialisée, de sa mise en œuvre, de son développement, de l'adaptation de ses pratiques, car sa mission auprès des jeunes les plus démunis nous importe, et que chacun de nous, à son niveau, s'est engagé pour la faire vivre.

A l'heure où les évolutions territoriales bouleversent nos schémas d'organisation, il nous a paru important de donner une lecture, à l'échelle du département de l'Isère, des pratiques éducatives qui nous sont communes, notamment celles qui s'inscrivent dans notre mission de protection de l'enfance.

La prévention spécialisée s'adresse à un public d'adolescents, d'adultes en devenir. Ils ont leurs fragilités, souvent nombreuses, importantes, parfois désarçonnantes. Mais une des particularités de la prévention spécialisée, c'est de rencontrer aussi l'ensemble des potentialités que ces jeunes ont en germe, puis d'accompagner chacun vers un développement positif. C'est d'être avec chacun d'eux pour leur permettre de transformer leurs parcours, d'aller vers un mieux, et pour nous, prévenir c'est favoriser l'éclosion de ces possibles. Mais cette prévention ne peut s'accomplir en simple tête-à-tête avec le jeune. Il s'agit d'être aussi en relation avec les familles, l'environnement, en lien avec les autres acteurs.

En prévention spécialisée, nous sommes en général confrontés à des jeunes vivant des situations de rupture.

Le contexte actuel et les préconisations des pouvoirs publics nous ont conduit à nous interroger plus finement sur notre action dans le cadre de la prévention de la radicalisation, sur ce que peuvent être ces parcours de rupture susceptibles de conduire à une radicalisation djihadiste, mais aussi à bien d'autres dangers.

D'où la nécessité de cette journée, temps de pause qui nous a paru important, pour croiser nos regards avec d'autres acteurs et mettre en évidence les spécificités de nos modes d'intervention.

Alors, bons travaux à tous.

Mireille RONZON, présidente de PREVENIR

COMPTE-RENDU DES INTERVENTIONS

✓ Jean Claude KELLER

Coordinateur du programme de lutte contre les dérives radicales, Association Accord 68, Association habilitée Justice en lien avec le TGI de MULHOUSE et COLMAR. Budget de 80 000 EUROS par an, financement FIPD et Justice.

Présentation du programme de lutte contre les dérives radicales.

Ce programme, porté par une équipe pluridisciplinaire, s'adresse aux personnes sous main de justice. La prise en charge s'effectue sur une durée de 6 mois.

▪ 4 phases dans le suivi individualisé

- Evaluation menée par le coordinateur et le psychologue à partir de deux entretiens portant sur l'aspect social et le recueil des points sensibles (vécu, souffrances, ruptures) afin de construire un programme adapté
- Desserrement de l'emprise et rétablissement des liens sociaux
- Confrontation à la réalité : déconstruction des certitudes et reconstruction de l'estime de soi
- Bilan et passage de relais à d'autres services

Depuis décembre 2015, prise en charge de 14 personnes, 9 majeurs de 18 à 44 ans, 2 femmes et 7 hommes, et 5 mineurs de 15 à 17 ans, 1 fille, 4 garçons

▪ Constats repérés dans la trajectoire des personnes prises en charge

- Des ruptures dans leurs parcours (abandon, décès)
- Des femmes victimes de violences sexuelles
- Des mineurs avec un milieu familial carencé, et une absence du père
- La radicalisation est rarement référenciée à la religion (le contre discours n'est pas toujours efficace)
- Les recruteurs opèrent un véritable harcèlement 24/24h

▪ Résistances rencontrées

- Refus d'intégrer le programme
- Difficulté de la mise en confiance sur les 2 premières séances

Les salariés du service ont une solide expérience. Toutefois, Il n'y a pas de recette miracle pour prévenir la radicalisation. La prise en charge sur 6 mois reste insuffisante. Le préalable à une sortie positive du dispositif passe par les liens de confiance établis pendant la phase 1 : écoute, rencontre, respect

Au Québec, le traitement de la radicalisation est pris en charge par les services de police. Il y a très peu de travailleurs sociaux sur cette question.

Ce dispositif touche à l'aspect sécuritaire du travail social, ce qui demande un autre positionnement. Faut-il continuer comme avant, ou prendre en compte cette question-là ? Le travail social peut-il continuer sans prendre en compte cette problématique ?

✓ **Anne-Laure ALBANET**

Conseillère technique auprès du recteur pour les situations de crise

Au niveau académique :

- Référent laïcité
- Référent radicalisation
- Equipe mobile de sécurité

Les questions concernant le climat scolaire relèvent du service de la vie scolaire, de la CPE. Aussi, les enseignants peuvent se dégager de ce qui se passe ailleurs que dans la classe. La formation des enseignants, pilotée par l'université, n'offre qu'une sensibilisation sur le climat scolaire.

▪ **Le repérage**

Sur le repérage de la " radicalisation ", il n'existe pas de grille de critères. Les professionnels s'appuient sur un croisement de faisceaux (" il y a quelque chose qui a changé "). Les problèmes rencontrés relèvent de la vie scolaire mais l'équipe médico-sociale (AS + infirmière) a un rôle important dans le traitement des situations. Les difficultés rencontrées sont plus importantes quand il n'y a pas l'appui des parents.

▪ **La religion**

Il n'y a pas de cours de religion en France (comme en Scandinavie) mais des cours sur l'histoire des religions, du fait du principe de la laïcité.

▪ **Faire de la philosophie dès le plus jeune âge ?**

C'est une pratique qui existe dans les cités scolaires, là où des professeurs de philosophie sont présents. Cependant, il existe de plus en plus de cours en seconde.

▪ **Différence entre le public et le privé**

Il n'y a pas d'interférence du recteur sur la vie scolaire dans le privé, et encore moins dans les écoles qui ne sont pas sous contrat (1 établissement sur l'académie).

▪ **Réserve citoyenne**

C'est un dispositif Education Nationale qui permet à des acteurs bénévoles de la société civile de s'engager aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République.

Un fichier recensant une base de données sur les compétences des réservistes est consultable par le chef d'établissement. Mais dans les faits, l'Education Nationale ne fait pas beaucoup appel à ces acteurs car il y a beaucoup de demandes et il est difficile de mettre en place des critères de sélection. Beaucoup de demandes mais à qui on dit oui, à qui on dit non.

- **Ouverture des établissements scolaires aux partenaires**

L'ouverture dépend des chefs d'établissements qui disposent d'une grande autonomie en matière de gestion. La question du partenariat est évoquée dans une circulaire de 2017, mais il faut que ça ait du sens pour que ça marche, ça ne sert à rien d'obliger.

- **Liens avec la Prévention Spécialisée**

Même si un accord cadre peut exister au niveau institutionnel, sur le terrain, c'est plus compliqué à mettre en œuvre. Cela dépend des chefs d'établissement et/ou des liens existants entre les professionnels de terrain.

✓ **Rachel LOMBARD**

Commissaire divisionnaire, cheffe du Service Départemental du Renseignement Territorial (SDRT)
Compétence départementale, pilotée par la Préfecture

- **Evolution des problématiques :**

- en 2012 : l'islam de France
- en 2014 : la radicalisation
- aujourd'hui : la radicalisation, le terrorisme et le djihadisme

- **Missions :**

Prise en charge de tout ce qui relève d'une menace à l'ordre public (toutes formes de radicalisation)

- suivi des individus radicalisés
- suivi des lieux de culte, des écoles confessionnelles et des associations culturelles

Une cellule mensuelle, composée de différentes institutions (Préfecture, Education Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Conseil Départemental) se réunit autour de situations signalées.

- **Provenance multiple des signalements :**

- intrafamiliaux
- partenaires
- renseignements territoriaux

Les signalements proviennent majoritairement du cercle familial. La communauté musulmane signale moins mais quand elle le fait, la radicalisation est avérée.

Pour les mineurs, il s'agit avant tout de leur apporter une protection en lien avec le Conseil Départemental. Malgré tout, la logique de l'attachement familial des jeunes peut venir en contradiction des mesures de protection qui peuvent retirer l'enfant de sa famille.

- **Inscriptions au fichier**

- C'est le caractère de dangerosité qui prime. Au quotidien, les agents travaillent sur la notion de rupture, sur l'environnement, sur le repérage d'un changement de mode de fonctionnement (ce n'est pas comme d'habitude).

Les personnes sont inscrites dans un fichier de signalement avec une évaluation du degré de radicalisation. Elles ne sont pas fichées à vie, le fichage est renouvelé tous les ans. Ce fichier n'a

de manière générale pas d'impact sur la question de l'emploi (sauf sur certaines situations, centrale nucléaire par exemple)

Pour les fichés S, les éléments recueillis demandent une vérification très précise (127 cas enregistrés, 2/3 hommes, 1/3 femmes). La difficulté est de travailler sur quelqu'un qui est "susceptible de".

▪ **Et en Europe ?**

Il n'y a pas un pays en pointe, et il n'existe pas de bonnes solutions. Certains pays se penchent sur la question de l'organisation de la religion musulmane. Dans les pays du Nord, c'est la mise en réseau qui prime. Une des difficultés est la mise en lien des données universitaires.

▪ **Perspectives**

La question de la radicalisation relève d'un défi collectif lié au contexte géopolitique.

La France est confrontée à une nouvelle problématique, celle des retours de combattants français et de leurs familles (femmes et enfants, donc personnes susceptibles d'être endoctrinées) qui représentent une menace pour la sécurité du pays.

✓ **Michel SCOTTO**

Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS)

Bien que la radicalisation trouve un terreau chez les jeunes fragilisés, ce n'est pas le quotidien d'un éducateur en Prévention Spécialisée. Toutefois, la PS est au cœur des territoires où peuvent s'exprimer la "désillusion" des jeunes qui les conduit parfois à une rupture avec leur environnement.

Depuis des années, la PS est confrontée à des signes qui amènent à une vigilance

- la présence de prêcheurs sur les mêmes territoires
- la problématique des jeunes filles voilées
- l'expression de rites religieux pendant une activité

Dans les situations de radicalisation, les premières personnes à se manifester sont les mères, les pères sont souvent en arrière-plan. Le rôle des mères est à soutenir mais attention à la tendance à écarter les pères.

La Prévention Spécialisée doit être repérée comme un interlocuteur potentiel sur cette question en instaurant un climat de confiance pour que les personnes puissent se manifester.

La PS a été malmenée ces derniers temps mais une prise de conscience sur son utilité apparaît au travers d'une Convention Nationale et du rapport parlementaire qui mettent en avant la nécessité de son rattachement à la Protection de l'Enfance.

SYNTHESE DE L'ATELIER 1

« Des signes qui ne disent pas tout, décoder pour mieux accompagner »

✓ **PARTIE 1 : Objectif : faire culture commune sur la question des signes de radicalisation qui nous inquiètent.**

Pour répondre à cet objectif, nous avons créé une carte mentale commune (CF annexe) afin de mettre en relief les signes qui nous inquiètent en tant que professionnels.

Ce support a permis la participation de la plupart, chaque signal exprimé étant au préalable débattu au regard des pratiques de la prévention spécialisée. Les éléments ont été hiérarchisés en terme d'attention à leur apporter (code couleur jaune / orange / rouge, du moins au plus inquiétant). La réflexion a également permis de mettre en évidence des liens entre les différents éléments qui peuvent s'alimenter. Certains signaux exprimés n'étaient cependant pas des signaux qui nous inquiètent dans nos pratiques, mais des signaux issus des communications gouvernementales.

Les critères exprimés par les participants se sont focalisés sur la radicalisation islamiste uniquement, alors que les définitions données en préalable (celle de Farid KHOSROKHAVAR) étaient plus larges.

Ce débat a également mis en évidence un malaise vis-à-vis du fait religieux et de l'inquiétude des professionnels (légitime ou non) face à une religiosité visible.

✓ **PARTIE 2 : Objectif : recenser les actions permettant de traiter un ou deux signaux.**

Deux signaux devaient être traités ; finalement, par manque de temps nous n'en avons traité qu'un.

Nous avons convenu avec le groupe, de travailler sur la question des discours et de l'accès à un esprit critique.

Beaucoup de ressources ou d'actions ont été listées, notamment :

- Les cinés débats
- Les débats autour de jeux ou de photos langage
- Travail sur le numérique avec l'outil " Net écoute "
- Outils d'éducation populaire tels que le débat mouvant
- Travail sur l'éducation aux médias et aux images
- Travail sur la question des complots

✓ **PARTIE 3 : Objectif : se réassurer sur nos fonctions et lister les atouts et forces de la prévention sur cette question**

Les participants ont été sollicités individuellement, chacun devant noter sur un post-it, 3 forces ou atouts de la prévention. Les animateurs ont listé et regroupé ces atouts par thématique.

Globalement les atouts ressortis sont :

- La connaissance fine du territoire et de ses dynamiques
- Les liens avec les jeunes et les parents
- L'innovation dans l'accompagnement
- La connaissance et le lien avec les partenaires sociaux, scolaires, etc...
- Le faire avec (chantiers, sorties, séjours)
- La capacité d'observation et de diagnostic

CONCLUSION

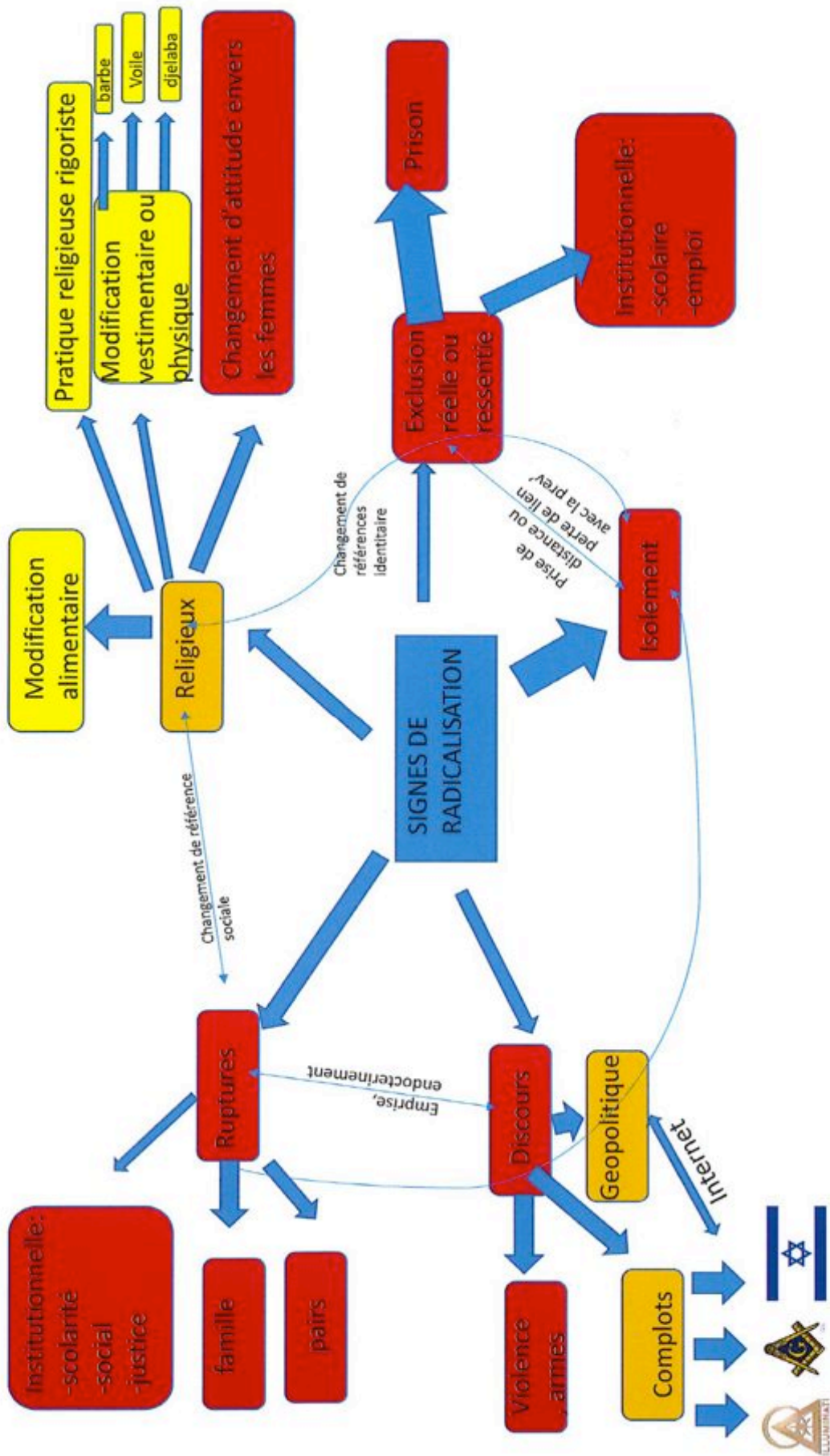
Les objectifs de l'atelier semblent avoir été atteints.

L'atelier a permis de créer du débat et de la réflexion ; cela a permis de réaffirmer nos pratiques qui prennent en compte la question des ruptures, et donc de la radicalisation, depuis longtemps.

Ces échanges ont également permis de prendre en compte des signaux qui peuvent être un symptôme de radicalisation mais qui peuvent également être regardés autrement et être les symptômes d'autre rupture ou mal-être.

Les échanges ont également montré qu'il convient de prendre en compte cette question de manière globale dans l'accompagnement et que la prévention est légitime sur ces questions.

Les débats ont enfin mis en évidence les caractéristiques crispantes et sidérantes de ces questions de radicalisation religieuse.



SYNTHESE DE L'ATELIER 2

Les parents en question, une relation à définir

(Le groupe a été divisé en 2. Ci-dessous apparaissent les 2 comptes rendus).

1^{er} GROUPE

▪ **Méthodologie de l'atelier :**

A partir d'une situation qui est lue, les participants devront répondre aux trois questions suivantes, en choisissant à chaque fois une ou deux actions prioritaires ou déterminantes selon eux, qu'ils noteront sur les post-it, au moyen d'une phrase courte.

Les post-it sont recueillis et lus par l'animateur/trice qui vient les positionner selon qu'elles peuvent être rassemblées ou non sous un même thème.

Le traitement se fait question par question. Le traitement de la question 1 pour exemple se fait de la sorte :

- Recueil des réponses.
- Positionnement des post-it.
- Regroupement des post-it.

A la suite de cette étape, 3 à 5 pistes sont sélectionnées à l'issue d'un échange entre les participants.

▪ **Situation présentée :**

Quand les parents alertent les éducateurs sur la situation de leur enfant concernant une suspicion de radicalisation mais que celui-ci n'est pas connu par la PS.

Interpellation de Madame X, orientée par un animateur Jeunesse, au sujet de la situation de sa fille aînée de 17 ans. Mme X est inquiète car elle a pu observer des changements de comportement chez sa fille et arrive de moins en moins à communiquer avec elle.

Eléments évoqués par la mère :

- elle s'isole de plus en plus de ses amis de longue date. Elle semble avoir de nouvelles relations que la mère ne connaît pas.
- Elle passe beaucoup de temps dans sa chambre sur son ordinateur.
- Elle participe de moins en moins à la vie familiale.
- Elle a changé de tenue vestimentaire, elle est moins coquette.
- Elle dit vouloir arrêter une activité sportive qu'elle pratique depuis des années.

▪ **Questions :**

Place, rôle et compétences de la PS (atouts et limites) :

1. Quelles sont les informations utiles à recueillir pour pouvoir agir ?
2. Comment intervient-on avec les parents, la famille et la personne concernée ?
3. Quelles sont les ressources à mobiliser pour cet accompagnement ?

SYNTHESE DES ECHANGES DU GROUPE

1. Quelles sont les informations utiles à recueillir pour pouvoir agir ?

Importance d'accueillir la demande de cette maman et de l'écouter, de construire la relation avant d'imaginer mettre en acte un accompagnement.

✓ **La temporalité**

- Evolution du processus : affiner avec la mère les éléments d'inquiétude
- Depuis quand sont observés les changements de comportement ?
- Y a-t-il eu un événement déclencheur ?
- Distinction à avoir entre un événement marquant et brutal, et un état dépressif.

La temporalité permet de prendre en compte la radicalisation comme un processus.

✓ **Éléments de rupture**

- Liens familiaux : relations fille-mère, fille-père, fratrie
- Liens avec l'environnement
- Existe-t-il encore un lien avec les parents ?

Importance d'arriver à percevoir où en sont les parents dans la relation avec leur fille, existe-t-il une rupture réelle et profonde, ou existe-t-il encore des liens, même fragiles ?

Prise en compte de l'environnement de la jeune (famille élargie, scolarité, loisirs, pairs...)

✓ **Demande et attentes de la mère**

- Pourquoi le parent nous sollicite ?
- Quelles sont les craintes de la mère ? (Rupture, radicalisation, dépression)
- Ecoute, ressentis de la maman, ce que pense la maman de l'évolution de sa fille. L'histoire permet de mieux comprendre la demande.
- Et le père ? Qu'en pense, qu'en dit le père ?
- Les inquiétudes sont-elles partagées ?

✓ **Compétences parentales**

- Repérer ce qui marche encore, ce que les parents tiennent afin de s'appuyer sur leurs compétences dans les démarches à entreprendre

✓ **Evaluation du danger**

- Quels sont les signes de ruptures, de façon générale ?
- Est-ce qu'on vient questionner le degré de danger ? Quelles sont nos intentions ? Mesurer le risque ? Eviter la rupture ?

La question de l'urgence vient aussi impacter cette question de la temporalité. On peut être tentés d'aller chercher très vite de l'information pour évaluer le risque de départ par exemple.

2. Comment intervient-on avec les parents, la famille et la personne concernée ?

Tout est fonction des éléments recueillis ; nous adapterons notre accompagnement au regard de ce qui nous est transmis, à ce que l'on va saisir des besoins.

✓ **Prendre le temps de l'écoute et proposer un espace de paroles**

- Prendre le temps de l'écoute, de la mise en confiance
- Différentes modalités de rencontres sont possibles : mère, père, parents, fille, mère-fille, famille.
- La demande de la maman peut se situer dans une forme d'urgence. Là on parle de prendre le temps, ce qui peut être paradoxal avec la préoccupation de la maman.

✓ **Question de l'adhésion de la jeune à un accompagnement**

- Créer une relation de confiance avec les parents, avec la fille
- Comment aller chercher l'adhésion de la jeune fille, créer le lien avec elle ...?
- A-t-on la possibilité de la rencontrer dans la rue ? Nécessité d'adapter notre pratique en fonction de la situation.
- Aller vers : si la jeune se retire de l'espace public, on peut trouver d'autres modalités pour aller à sa rencontre (aller sur les réseaux sociaux par exemple).

"L'épouvantail de la radicalisation" ne doit pas nous couper de la recherche de lien avec elle dans le cadre de nos ressources internes, pour aller chercher les ressources de la jeune fille.

✓ **Soutien à la fonction parentale**

- Les parents peuvent être accompagnés même si la jeune refuse la relation.
- Proposition de temps d'échanges pour les parents.
- Revalorisation et soutien des compétences parentales, des ressources intrafamiliales.

✓ **Informers les parents sur les dispositifs existants**

- Accompagner les parents vers l'ASE ou la cellule de signalement et/ou procéder à une IP.

Nécessité pour les équipes éducatives d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des dispositifs, de connaître les lieux ressources et les numéros utiles afin de pouvoir transmettre ces informations aux parents.

3. Quelles sont les ressources à mobiliser pour cet accompagnement

✓ Evaluation de la situation en interne

Travail d'équipe, analyse de la pratique, chef de service, psychologue.

Quelles sont nos intentions ? Stratégies à adopter.

✓ Le partenariat

Evaluation de la situation avec l'environnement de la jeune (Education Nationale, acteurs jeunesse, loisirs ...)

Questionnement sur le partage d'inquiétudes et le partage d'informations avec des partenaires. Avec qui partage-t-on ? Cadre des échanges ?

La question d'aller à la rencontre des partenaires : Doit-on seulement informer les parents ou recueillir leur accord ? Rechercher l'accord, on travaille à recueillir l'adhésion de la famille.

✓ S'appuyer sur les ressources familiales

Qu'elles sont les ressources familiales, que sont-elles en capacité de faire ?

Mobilisation des compétences de chacun (parents, fratrie, jeune, famille élargie) malgré les difficultés afin d'éviter une rupture.

✓ Signalement

A l'ASE, à la cellule territoriale, numéro vert.

Les différentes démarches doivent être mises au travail et validées en équipe.

2^{ème} GROUPE

▪ Objectifs de l'atelier :

- ✓ Favoriser les échanges entre les participants de manière à replacer le rôle et les compétences spécifiques de la prévention spécialisée pour aborder la question.
- ✓ Donner à lire précisément la démarche, les manières de faire et la méthodologie utilisée

A partir de la présentation d'une situation, une trame de trois questions sert à combiner diagnostic, analyse et plan d'action. Dans les faits, il est entendu qu'il n'y a pas d'ordre et que les questions sont reliées et s'entremêlent.

Point n'est besoin pour exemple de disposer d'informations diverses avant d'agir. Il est entendu que lorsqu'il est question de danger pour le jeune, de mise en protection nécessaire, il s'agit avant tout d'agir pour protéger le jeune.

▪ Situation : quand il s'agit d'informer des parents d'un risque de radicalisation de leur enfant

La situation d'un adolescent de 16 ans, pour lequel il y a eu un accompagnement éducatif, inquiète l'équipe. Depuis des mois, il prend ses distances avec l'équipe. Il ne vient plus au local et ne répond plus aux sollicitations de l'équipe éducative. Plusieurs éléments alertent l'équipe :

- ✓ L'équipe ne le voit plus dans le groupe de pairs qu'il fréquentait.
- ✓ A la question de que devient X, ses pairs nous disent qu'ils ne le voient plus parce qu'il préfère aller à la mosquée pour pouvoir se convertir à la religion musulmane.
- ✓ Il a changé de tenue vestimentaire, il porte souvent des robes lorsqu'il se déplace sur le quartier
- ✓ Lorsqu'une éducatrice l'a croisé, il a refusé de lui serrer la main
- ✓ Des professionnels alertent l'équipe sur des changements notoires : il ne fréquente plus les structures et il est de moins en moins visible.

1. Quelles sont les informations utiles à recueillir pour pouvoir agir ?

- Attente de retour d'information des éducateurs spécialisés de la part des équipes techniques.
- Recherche d'informations auprès du collège, du lycée, et vérification du niveau d'isolement. Vérifier s'il est décrocheur, si ses résultats scolaires ont chuté etc.
- Sollicitation des parents pour vérifier si concordance de vue, isolement etc.
- Vérifier si l'équipe a un lien avec la famille.
- Vérifier s'il y a rupture du jeune avec sa famille.
- Constitution d'un corpus de connaissance par rapport à la cellule familiale, la fratrie
- Appréhender la question du point de vue de la temporalité : durée de la mise à l'écart, de l'isolement, ... et vérifier s'il y a un lien avec des évènements au niveau du quartier, de la ville, du pays, ou à l'échelle internationale.
- Rechercher si le jeune développe un discours inquiétant, notamment avec ses pairs
- Quelle mosquée fréquente-t-il ? Comment est perçue cette mosquée (dans la population et par les Renseignements territoriaux) ?

- Y a-t-il d'autres jeunes qui fréquentent la mosquée ? Si oui, prendre attache auprès d'eux pour avoir leurs retours.
- Vérifier s'il y a une réelle rupture avec ses pairs, si le lien est rompu.
- Analyse et vérification des informations : différencier faits, objectifs et opinions.
- Quel est le lien du jeune avec son environnement ?
- Interroger les parents.
- Retrouver des traces de liens plus anciens avec le jeune. Souci de l'autre dans la présence comme dans l'absence.

2. Comment travailler avec les parents : la famille et la personne concernée ?

- Etre présent sur les lieux susceptibles d'être fréquentés par le jeune.
- Lien aux parents à évaluer car il y a des situations où il ne faut pas, où il ne vaut mieux pas travailler avec les parents.
- Essayer d'avoir des liens plus réguliers avec la famille, car les liens renouvelés sont facilitateurs d'échanges et permettent de tisser de la confiance.
- Demander des nouvelles régulièrement.
- Mettre des mots sur les changements constatés. En quoi les changements constatés par les différents systèmes relationnels (pairs, famille, école, mosquée, lieux de socialisation divers, ...) sont impactés. Ex : ruptures familiales, changements d'amis, ...
- Nécessité de travailler avec les parents : si l'équipe ne peut le faire en tant que tel, il est important d trouver des relais qui peuvent le faire. D'où l'importance d'avoir un partenariat développé et de savoir travailler avec des relais.
- Se souvenir de la manière dont on travaillait avec les parents avant.

3. Quelles ressources (méthodologie, équipe, acteurs, ...) mobiliser pour cet accompagnement ?

- La famille.
- Impliquer le jeune dans des activités collectives à l'extérieur (culture, loisirs, sport...).
- Sensibiliser les parents sur la question de la radicalisation. Cela leur permettra de mieux appréhender les changements des jeunes.
- Développer les ressources internes, l'analyse de la pratique, ...
- Travailler avec le père, la mère, la famille (tous et chacun de ses membres).
- Travailler avec les pairs, les copains qui sont en réseau, et ne pas hésiter à solliciter un copain sur l'inquiétude que l'équipe peut avoir vis-à-vis d'un jeune («En tant qu'éducateur, je suis inquiet. Toi aussi ?»).
- Savoir prendre du recul.
- Convoquer l'intelligence collective et la diversité des points de vue de manière à éviter au maximum la seule subjectivité.
- Travailler à développer l'esprit critique du jeune.
- Prendre attache auprès des renseignements territoriaux sur toute question sur laquelle ils peuvent être ressource. Exemple : statut des mosquées.

SYNTHESE : PROPOSITIONS DE PRECONISATIONS

- Convoquer l'intelligence collective, confronter les points de vue.
- Développer et enrichir les liens avec la famille élargie en tenant compte de la place et du rôle de chaque membre : mère, père, fratrie,...
- Savoir passer le relais à d'autres partenaires si la relation avec les parents est compliquée.
- Sensibiliser, organiser des réunions d'informations destinées aux parents sur le sujet de la radicalisation.
- Favoriser l'ouverture d'esprit. Exemple : s'ouvrir au monde et trouver différents centres d'intérêt pour développer l'esprit critique, rompre le quotidien.
- Impulser ou ré-impulser le dialogue avec la famille.

SYNTHESE DE L'ATELIER 3

" Inquiétudes et provocations des jeunes ; Des paroles à prendre en compte "

- **Objectifs :**

Échanger à partir de situations / Préciser la place et le rôle de la prévention spécialisée / Mise à jour des compétences de l'éducateur.

Durée proposée : 1h30

- **Méthodologie/déroulement :**

Proposition de 2/3 situations présentées à l'oral et écrites (Cf. : textes ci-après) - Petits groupes de partage (5/6 personnes) - 3 temps distincts et questions spécifiques.

➔ **1^{er} temps :**

- ↳ En groupes de 4/6 personnes. Chaque groupe choisit 2 situations sur les 3 proposées (15 mn)
 - Quels sont les éléments significatifs qui retiennent votre attention dans cette situation ?
 - Comment réagissez-vous concrètement face à la situation ?
 - De quels éléments d'information complémentaire auriez-vous besoin ?
- ↳ Retours et échanges en grand groupe par rapport aux situations et questions posées + information complémentaires (15 mn).

➔ **2e temps :**

- ↳ En petits groupes : Quelles hypothèses de travail pouvez-vous dégager ? Que faites-vous ? Les pistes de réponses (15 mn)
- ↳ Retours et échanges en grand groupe (15 mn)

➔ **3e temps :**

- ↳ En petits groupes : En se dégageant des situations : Atouts et limites de la prévention spécialisée / Rôle et place / Compétences
 - Écriture sur des cartons (15 mn)
- ↳ Restitution des groupes : Place, rôle et compétences de la prévention spécialisée. (15mn).

Situation n°1 : Propos rapportées par des copains du quartier à l'éducateur.

En discutant un soir au local, des jeunes vous ont fait part du changement de comportement inquiétant de l'un de leur pote, Yannis.

Il a une attitude provocatrice sur le quartier. La dernière en date est un clash à la Mission Locale où il les a menacés en criant " Allah Akbar ".

Ils décrivent un changement de comportement : petite barbe, kamis, fréquentation de la mosquée et prières régulières, propos antisémites, approbation des actes violents contre Charly, " parle de Kalach " et " de tirer dans le tas ".

Il dit vouloir avoir aujourd'hui une attitude exemplaire et invective ; ses anciens copains sont pour lui des mécréants car ils fument (pas que du tabac...) et boivent (pas que la Vittel...).

Yannis a fait l'objet, il y a quelques mois, d'un accompagnement éducatif effectué par l'ancienne équipe de prévention spécialisée mais pas avec vous.

Situation n°2

Vous êtes interpellés par le collègue pour une bagarre violente concernant Laura, qui est en classe de 4^e, avec une autre adolescente. Laura souhaite se convertir à l'islam et n'a pas supporté la moquerie de cette dernière.

Laura vous connaît un peu car dans le passé vous avez accompagné ses deux grands frères pour des démarches d'insertion et des recherches de stages.

Elle est de plus en plus absente du collège et personne ne sait où elle va ni ce qu'elle fait durant ces temps. Quelques fois, elle reste aux abords du collège. Selon plusieurs copines, Laura cherche à faire son passeport. Sa mère vient vous trouver au local et vous fait part de ses angoisses concernant sa fille, désormais elle veut manger " hallal ", faire le ramadan... et évoque des vacances à l'étranger. A son initiative, Madame a fait la demande d'une interdiction de sortie de territoire. La situation de sa fille la préoccupe de plus en plus et elle demande de l'aide ...

Situation n°3

Karim est un jeune de 20 ans que l'équipe a accompagné durant des années pour des démarches d'insertion socio-professionnelle et de loisirs. Après plusieurs échecs à des concours, il renonce à son projet initial et se réoriente professionnellement. Un jour, il vient au local avec tous ses documents administratifs (carte d'identité, passeport...) pour les scanner et en faire des photocopies.

Karim part soudainement en EGYPTTE pour étudier, alors que le pays est en pleine guerre (printemps arabe). Il restera 6 mois dans ce pays.

A son retour, deux de ses copains passent au local et évoque son changement radical d'attitude. *"Il nous sert à peine la main et nous regarde comme si nous étions des mécréants..."*. Karim a coupé les liens avec de nombreux copains. Lui qui aimait la mode a complètement changé de tenue vestimentaire. Il se promène seul au quotidien avec son kamis ...

Synthèses - Restitution de l'Atelier

▪ RÔLE ET PLACE

- Etre en lien,
- Etre présent sur les territoires de vie et d'activité des jeunes et des familles,
- Etre à l'écoute et volontaire pour être en relation, aller à la rencontre,
- Etre auprès des familles et des jeunes,
- Se positionner comme adultes référents,
- Proposer des possibles, des solutions, de faire ensemble,
- Mettre en lien (partenaires /réseau d'acteurs) et maintenir le lien,
- Se situer dans les interstices institutionnels.

▪ ATOUTS ET LIMITES

ATOUTS	LIMITES
<ul style="list-style-type: none"> - La tranche d'âge limitée (- de 21 ans), - La libre adhésion : Le mandat non nominatif, - La perception de la radicalisation sur le territoire, - Les caractéristiques du territoire, - La limite territoriale d'action / mobilité des jeunes, - Un manque de connaissance, de formation, de recul, d'outils. 	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté du jeune (libre adhésion), - L'immersion sur le territoire - connaissance singulière et générale de l'environnement du jeune - Présence régulière, - Le réseau partenarial, - La réactivité, la disponibilité, la mobilité et la proximité - Un rôle de facilitateur, - Le suivi au long cours, - La relation de confiance (secret professionnel / mission), - La bienveillance, l'écoute, la valorisation, - Le repérage / l'écoute des inquiétudes des proches, - Le maintien des liens avec les copains.

▪ COMPETENCES DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

- Analyser l'évolution des situations / veiller (scolarité, rapport environnement, attitudes, ruptures...)
- Mettre en lien avec partenaires (réseaux multiples),
- Remettre le jeune dans une dynamique positive,
- Ouvrir / proposer d'autres voies possibles,
- Connaissance du terrain : enjeux de quartiers, de territoires,
- Accompagner, valoriser, mailler, redonner une place,
- Aller à la rencontre du jeune, faire en sorte qu'il adhère à la relation,
- Utiliser des outils / activités supports à la relation,
- Diagnostiquer / contextualiser
- Débattre / éclaircir / échanger / faire réfléchir.

SYNTHESE DE L'ATELIER 4

“Le maillage des acteurs sur le territoire : un réseau à faire vivre”

INTRODUCTION :

Sur l'importance du partenariat pour la Prévention Spécialisée et la manière de le mobiliser.

Le partenariat fait partie du travail des éducateurs spécialisés, c'est plus qu'une pratique de la Prévention Spécialisée, c'est une obligation / nécessité. Le partenariat se décline différemment selon le type de partenaire et selon le territoire. En effet, certains partenariats sont plus forts ou plus mobilisables selon le territoire d'intervention.

PRESENTATION DES SITUATIONS

Présentation de différentes situations en termes de partenariat avec des angles d'attaque différents.

- Quand le partenariat questionne
- Quand le partenariat nous sollicite
- Quand le partenariat est mobilisé pour trouver des solutions

Pour chacune des situations, est-ce que vous les avez vécues ? Comment les avez-vous abordées ? Quelles différences sur les territoires ? Quelles pistes existent ?

▪ **Situation 1 : " Quand le partenariat questionne "**

La Prévention spécialisée mène des actions avec différents partenaires. Certains acteurs, ancrés dans une idéologie " très rigide ", amènent des dysfonctionnements dans la mise en œuvre de ces actions (*ne pas arriver à l'heure car c'est l'heure de la prière, passe-droits pour certains jeunes appartenant à la même idéologie, ignorance des éducatrices, fermeture des lieux d'accueil des jeunes le jour de la prière, discrimination des jeunes sur la question du handicap ...*)

- Comment arriver à faire évoluer ce partenariat souvent compliqué ?
- Le partenariat bloque, du fait des personnes qui l'incarnent

➔ Il est possible d'élargir cette situation à celle où des partenaires n'ont pas la même vision sur la manière d'agir.

- Intervention d'un cadre pour rappeler l'intervention
- N'existe-t-il pas un code de bonne conduite ? un règlement intérieur pour les agents ?
- Quelle est la place du cadre, du chef de service ou autre échelon de la hiérarchie ?

L'assemblée n'ayant jamais été confrontée à ce type de situation, elle ne sait pas comment répondre ou intervenir. D'autres questions ont été posées :

- Après de qui intervenir ?
- Est-ce qu'on peut tout dire aux partenaires ?
- Il ne faut pas aller sur la question personnelle mais rester sur le cadre !
- Il y a plusieurs niveaux d'intervention : la personne en elle-même, l'équipe, le chef, le directeur. Rappel de l'importance de la place des échelons dans un cadre professionnel.

De plus, s'agissant d'une collectivité, il y a le **principe de laïcité** qui s'impose, qui ne doit discriminer personne.

- C'est une situation dans le cadre d'un partenariat avec une personne qui a une posture non professionnelle et qui ne permet pas le travail partenarial. Dans ce cas est-ce que le professionnel a une place légitime ?
- Dans ce cadre ce serait la municipalité qui est en faute. En effet, du fait de la " loi collectivité ", le principe de neutralité s'impose.

Le tribunal administratif peut être interpellé.

En général, les situations sont plus nuancées. Quoiqu'il en soit, quand une situation intervient au niveau d'une municipalité, ça prend du temps de la traiter.

Il est vrai que, même lorsqu'il y a un dysfonctionnement avéré, c'est très difficile de fermer la porte à un partenaire, sinon il est très, trop, difficile de la rouvrir. Il faut, à minima, essayer de garder le lien avec tous les partenaires potentiels, même si le partenariat opérationnel est difficile, voire impossible à mettre en place. D'où l'importance de traiter la situation à un autre niveau hiérarchique pour ne pas perdre le partenariat.

Rôle du cadre :

- ouvrir le dialogue à un autre niveau et rappeler le cadre d'intervention et de la commande publique :
- les lois républicaines, en particulier la non-discrimination hommes / femmes, et respect de l'éducatrice
- planifier les interactions entre institutions de manière claire, donner du sens, des repères

Peut-il y avoir des formations des acteurs en parallèle des actions mises en place ?

Y a-t-il des échanges possibles sur la question de la déontologie et de la laïcité avec ces acteurs ?

➔ Question concernant les jeunes qui assistent à cela ?

- Il faut avoir une parole avec eux
- Il ne faut pas fermer le partenariat pour ne pas enfermer les jeunes non plus. En effet, sinon ça peut " légitimer " une certaine forme de radicalisation. g
- Il ne faut pas oublier que souvent dans un service Jeunesse, ils connaissent les jeunes depuis tous petits.
- Peut-être que les financeurs peuvent aussi faire office de médiateurs
- Que faire de certaines infos qui nous sont transmises ? (" tel jeune est fiché S " ... ?)
-

Autre situation proposée : une municipalité accorde un prêt de local à une association qui, officiellement, pratique l'aide à la scolarité. Or la mairie demande à la Prévention Spécialisée de " surveiller " cette association, d'être vigilant. Comment se positionner ?

Parfois, difficulté pour la Prévention Spécialisée, car on lui demande d'assurer un rôle de vigie, de garder la distance, mais pas complètement.

➔ Souvent, quand une collectivité a un doute sur un partenaire ou une association, il faut faire appel à un faisceau d'autres partenaires et ne pas faire porter qu'à la Prévention Spécialisée.

▪ **Situation 2 : Quand le partenariat nous sollicite :**

Interpellée par un partenaire de terrain, confronté à différentes situations d'inquiétude de parents face à la radicalisation de leurs enfants, la prévention spécialisée propose de mettre en place, en s'appuyant sur le partenariat et son réseau, des temps d'échange avec les parents afin de pouvoir aborder ces questions. (Autre exemple : la proposition pourrait être une mise en chantier). Mais en septembre, plus rien ne se passe, pourquoi ? Quelles sont les peurs ?

Echanges :

→ Question posée : la convention peut-elle être un outil ?

Oui, même si parfois ça ne marche pas, ça peut être une force, un support ; ça réintroduit l'institution et ça va au-delà d'un accord de principe. Quel cadre, qui porte, qui s'engage ?

Si le partenariat va bien, il n'y a pas besoin de convention.

→ Est-ce que c'est la question de la radicalisation, ce sujet qui fait que ça n'a pas marché ?
Peut-être, n'est-ce qu'une supposition

→ Qui a la légitimité de donner une réponse à des inquiétudes de parents ? (place de la communication, des associations ?)

En Isère, il n'y a pas beaucoup de solutions. Peut-être faut-il ouvrir à d'autres structures qu'un débat public avec la municipalité (par ex. un groupe de parole)

→ Question sur les jeunes isolés qui n'ont pas accès à divers partenaires

→ Quelle mobilisation possible des partenaires ? lesquels ?

▪ **Situation 3 : Quand le partenariat est mobilisé pour trouver une solution**

L'accompagnement de jeunes amène à soulever, et mettre en œuvre, le partenariat et le réseau face à des questionnements sur la radicalisation.

Ex : une jeune fille inscrite sur un parcours par un partenaire et non connue de la Prévention Spécialisée est amenée à réaliser un chantier éducatif. Lors de ce chantier, l'éducateur technique se questionne sur des comportements de cette jeune pouvant faire penser à un glissement vers la radicalisation. SYNERGIE CHANTIERS EDUCATIFS interpelle la Prévention Spécialisée face à cette situation. La Prévention Spécialisée mobilise son réseau de partenaires pour évaluer et accompagner au mieux cette jeune.

Echanges

- Passage de relais au sein du réseau / mobilisation du réseau
- Quelles informations peut-on partager et comment ?
- Comment faire vivre ce réseau ?

Quelle porte d'entrée pour accompagner un jeune non connu ? Comment fait-on le lien ?

Ex. de la Maison des Adolescents : ils ont fait des IP même s'ils ne connaissent pas le jeune et même s'il n'y aura pas d'accompagnement derrière : c'est la limite de la libre adhésion.

Autre situation, la Prévention Spécialisée est sollicitée par une maman + une assistante sociale pour 1 jeune déscolarisée depuis 3ans avec tous les signaux au rouge (rupture familiale, port du voile, repas hallal, compte Facebook bloqué à famille et copains...) et puis " c'est bon il n'y a plus d'alerte ". La situation était-elle grave et nécessitait-elle une IP ou autre ou était-elle anodine ?

Le fait que la Prévention Spécialisée soit mobilisée par les partenaires montre qu'elle est bien repérée sur le territoire et reconnue pour sa compétence.

Quelles pistes d'amélioration ?

- Comment améliorer le maillage partenarial des accompagnements sur ces situations ?
- Comment faire une IP à plusieurs ?